

Maîtrise avancée de la clôture et de l'arrêté des comptes

Le 09/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre le processus de clôture des comptes et ses objectifs.
- Maîtriser les principes comptables et les normes applicables à la clôture des comptes.
- Savoir effectuer les ajustements comptables nécessaires avant la clôture des comptes.
- Être capable de réaliser les opérations d'inventaire et de valorisation des stocks.
- Savoir établir les documents financiers nécessaires à l'arrêté des comptes.

CONTENU

Qu'est-ce que la clôture des comptes ?

La clôture des comptes renvoie à l'enregistrement des écritures comptables qui acte la clôture définitive d'un exercice comptable permettant d'en débiter un nouveau.

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1: Introduction à la clôture des comptes

- Définition et objectifs de la clôture des comptes
- Processus de clôture des comptes
- Rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués

Jour 2: Les principes comptables et les normes

- Les principes comptables fondamentaux
- Présentation des principales normes comptables (IFRS, PCG, etc.)
- Impact des normes comptables sur la clôture des comptes

Jour 3: Les ajustements comptables

- Identification des ajustements nécessaires avant la clôture des comptes
- Méthodes d'évaluation et de valorisation des actifs et des passifs
- Traitement des provisions, des dépréciations et des charges à payer

Jour 4: Les opérations d'inventaire

- La valorisation des stocks
- Les méthodes d'inventaire (FIFO, LIFO, etc.)

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382



- L'enregistrement des opérations d'inventaire dans les comptes

Jour 5: La revue analytique des comptes

- Analyse et justification des comptes
- Vérification de la cohérence des données comptables
- Correction des erreurs et des incohérences

Jour 6: Les travaux de clôture des comptes

- Établissement du bilan et du compte de résultat
- Traitement des produits et des charges constatés d'avance
- Élimination des opérations réciproques et des transactions internes

Jour 7: Les écritures de régularisation

- Les opérations de régularisation (amortissements, provisions, etc.)
- Écritures de clôture et de régularisation
- Enregistrement des écritures de régularisation dans les comptes

Jour 8: Les tableaux de synthèse et les annexes

- Établissement des tableaux de synthèse (tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres, etc.)
- Rédaction des annexes aux comptes annuels
- Présentation et analyse des informations complémentaires

Jour 9: L'arrêté des comptes et la vérification des comptes

- Les étapes de l'arrêté des comptes
- Le rôle de l'expert-comptable dans l'arrêté des comptes
- Préparation des documents nécessaires à l'audit des comptes

Jour 10: La fiscalité et l'arrêté des comptes

- Impact de la fiscalité sur l'arrêté des comptes
- Les règles fiscales applicables à la clôture des comptes
- Traitement des impôts différés et des provisions fiscales

Jour 11: Les spécificités sectorielles

- Les particularités de la clôture des comptes selon les secteurs d'activité
- Exemples de secteurs spécifiques (banque, assurance, commerce, etc.)
- Adaptation des méthodes comptables aux spécificités sectorielles

Jour 12: Les outils informatiques pour la clôture des comptes

- Présentation des logiciels de gestion comptable et financière
- Utilisation des outils informatiques pour faciliter la clôture des comptes
- Automatisation des processus de clôture et optimisation des tâches répétitives
- Exploitation des données comptables à des fins d'analyse et de reporting

Jour 13: L'analyse des écarts et des ratios financiers

- Compréhension des écarts entre les prévisions et les résultats réels
- Calcul et interprétation des principaux ratios financiers

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Utilisation des ratios pour évaluer la performance de l'entreprise

Jour 14: Les aspects juridiques de la clôture des comptes

- Connaître les obligations légales liées à la clôture des comptes
- Respect des délais légaux et des obligations de publication
- Les responsabilités juridiques des professionnels impliqués dans la clôture des comptes

Jour 15: Les tendances et évolutions en matière de clôture des comptes

- Les avancées technologiques et leur impact sur la clôture des comptes
- Les changements réglementaires récents et les futures évolutions prévues
- Les bonnes pratiques pour rester à jour et s'adapter aux nouveaux enjeux

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Maîtriser la comptabilité des opérations courantes ou avoir suivi la formation "S'initier à la clôture et à l'arrêté des comptes"

PUBLIC VISE

Comptables, comptable unique, responsables comptables et financiers, personnel administratif

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

105 heures

PEDAGOGIE

- Après avoir défini les termes liés à la clôture de comptes et autres notions de base, il s'agit de savoir maîtriser de manière approfondie, au travers de cas pratiques, les différents outils d'analyse de la clôture annuelle des comptes ainsi que ses spécificités
- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les tests réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.
- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382